



**Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture
et de la Formation Professionnelle
Force Ouvrière de l'Eure**

à l'UD F.O. 17-ter rue de la côte blanche 27 000 Evreux

02 32 33 01 11

snfolc.27@orange.fr

Bonjour,

Je suis mandatée par les 150 personnes de l'Education Nationale de l'Eure (enseignants, AESH, infirmières, personnels de laboratoires, etc) et parents d'élèves représentant 40 écoles, 39 établissements du second degré (collèges, lycées et LP) et IME de l'Eure qui se sont réunis le 19 octobre dernier à l'initiative de la FNEC FP-FO 27 pour préparer cette conférence.

Ils considèrent que la situation de maltraitance des élèves et des personnels confrontés à l'inclusion scolaire systématique et au manque de soins et de moyens ne peut plus durer ! Ils décident de rendre publique la situation dramatique qui est la leur.

Ils font le constat suivant :

- 1) Les personnels et les parents sont démunis face à l'inclusion scolaire systématique d'élèves en situation de handicap.
- 2) L'inclusion scolaire qui était perçue au départ dans les établissements comme une possibilité et une chance pour l'élève est vécue désormais comme un problème, pour les élèves, les familles, les personnels.
- 3) La détresse des élèves, des familles et des personnels crée souffrance, tension, sentiment d'abandon et augmentation de la charge mentale.
- 4) La suppression de la formation sur le temps de travail pour les personnels (aussi bien enseignants qu'AESH) ajoute une charge en plus des missions classiques. Cela va à l'encontre de leur besoin de formation.
- 5) Les personnels et les parents sont désarmés lorsqu'ils sont confrontés au déni de la situation de leurs enfants.
- 6) Le matériel adapté manque même en IME, pour aider les élèves.
- 7) La charge et la responsabilité de cette inclusion scolaire est portée sur les AESH et les personnels, accompagné d'une forte culpabilisation.
- 8) Les AESH ont en moyenne 5 élèves en responsabilité dans l'Eure, alors qu'officiellement il est question de 3 élèves. Cette moyenne ignore les élèves non notifiés ou en cours de notification qui sont pourtant attribués aux AESH.
- 9) Les parents d'élèves se heurtent à des difficultés énormes pour faire reconnaître le handicap de leur enfant et le coût financier du suivi (ergothérapeute, orthophoniste, etc.) est important. C'est un véritable parcours du combattant.
- 10) La paupérisation de tous les personnels, et en particulier des AESH, auxquels on demande de plus en plus de travail pour adapter leur aide et auxquels on confie de plus en plus d'élèves sans le prendre en compte dans leur rémunération.
- 11) Il y a une pénurie d'infirmières et de médecins scolaires. La charge de travail s'est accrue alors que la NBI handicap n'est plus versée aux infirmières de l'Eure depuis la fusion des académies de Caen et Rouen.

12) De plus en plus d'interventions qui relèvent du médical sont à la charge des AESH, AED et des enseignants ce qui pose un problème de responsabilité et de surcharge de travail.

13) Les effectifs maximum règlementaires ne sont pas respectés en SEGPA et ULIS.

Ils ont aussi pris connaissance des annonces du président Macron lors de la Conférence Nationale Handicap.

A ces mesures, ils opposent les revendications suivantes :

- le maintien et le développement des établissements médico-sociaux ;
- l'arrêt de la culpabilisation des personnels pour lesquels l'administration laisse entendre que les compétences professionnelles sont insuffisantes : la pédagogie ne peut en aucun cas se substituer aux soins !
- l'ouverture de places en dispositifs spécialisés (ESMS, ULIS) et adaptées (SEGPA), et le respect des seuils ;
- le recrutement d'enseignants spécialisés (RASED, ULIS, SEGPA, ESMS, UPE2A) avec le maintien des missions d'aide ou d'accompagnement des élèves ;
- l'abandon des PIAL et des futurs PAS ;
- le rétablissement de l'aide humaine individualisée;
- une aide humaine en petite section de maternelle quand aucun dossier n'est encore monté pour l'enfant ;
- un statut de fonctionnaire et un vrai salaire pour les AESH ;
- un temps plein à 24h pour les AESH ;
- une vraie formation pour celles et ceux qui le demandent ;
- le retour à une formation spécialisée par options telles qu'elles existaient auparavant, le rétablissement des heures de formations supprimées et l'augmentation des départs en formation à hauteur des besoins ;
- dans les calculs d'effectifs, un élève notifié MDPH compterait pour 3 élèves

Ils décident :

- de dresser l'état des lieux de l'inclusion scolaire systématique des élèves en situation de handicap dans l'Eure à partir des 34 témoignages et interventions recueillis lors de la réunion de ce jour,
- de recenser les difficultés et les revendications formulées lors de la réunion, de les porter auprès de l'Inspection académique et du rectorat dont la responsabilité est pleine et entière dans ce dossier.
- de remplir les fiches du registre santé sécurité au travail (RSST) pour signaler les difficultés rencontrées,
- d'organiser une conférence de presse pour rendre publique la situation dramatique pour tous de l'inclusion scolaire systématique des élèves en situation de handicap dans le département de l'Eure,
- de mandater la FNEC FP-FO27 pour s'adresser à son service juridique afin de connaître les possibilités de saisir la justice à chaque fois qu'il y a mise en danger des personnels,
- de s'adresser aux autres organisations syndicales représentatives du département et aux associations de parents d'élèves afin qu'ils portent ces revendications en commun à tous les niveaux et notamment dans les prochaines instances départementales.

Ils invitent les collègues dans les réunions syndicales et dans les écoles et établissements à s'associer à ces demandes.

Ils demandent que soit organisée une initiative d'ampleur nationale avec les organisations syndicales qui souhaiteront s'y associer.